

Séance du 5 juin 2026

DCM N° 2026-40

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29
Date de la convocation		
27/05/2026		
Date d'affichage		
08/06/2026		

L'an deux mil vingt-six

Et le cinq juin

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi s'est réuni nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONPIETRI Michel, Maire de Furiani,

21 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, PIACENTINI SIMONI Céline ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, MARTEL Enzo, LOMBARDO Florence, CAMPANA Jean-Charles, CECCARELLI Gérard, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, D'ORIANO Frédéric, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, GIAMARCHI Marie Dominique, DARNAUD Laure, CIONI Gilles, POGGI Jean-Paul, LECA Coralie, SIMONI Pierre-Baptiste, FICO Aurélie,

8 Membres absents excusés (procurations) :

BIAGGINI Jean a donné pouvoir à ALBERTINI Francine
CROCE AJACCIO Catherine a donné pouvoir à VEISON MARCELLI Nathalie
NUTTI Thierry a donné pouvoir à GIAMARCHI Marie-Dominique
CASANOVA Jean-Pierre a donné pouvoir à SIMONPIETRI Pierre Michel
AGOSTINI Antoine a donné pouvoir à POZZO DI BORGO Louis
NUTTI MATTEI Laetitia a donné pouvoir à MARTEL Enzo
SARTORI Stéphanie a donné pouvoir à UGOLINI Nuria
PORTA Marine a donné pouvoir à SIMONI PIACENTINI Céline

0 Membre absent :

Madame SIMONI PIACENTINI Céline est nommée secrétaire.

Objet de la délibération :

Marchés à procédure adaptée
passés du 18/11/2025 au
21/05/2026 en vertu de la
délégation de compétence.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026-09 du 3 avril 2026, visée par les services de la Préfecture de Haute-Corse le 8 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la liste ci-annexée des Marchés conclus du 18/11/2025 au 21/05/2026.

Le Conseil Municipal prend acte des Marchés conclus durant cette période.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI



Consultation du du 18 Novembre 2025 au 21 Mai 2026							
N°	Objet de la consultation	Procédure	Lieu d'exécution	Durée	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
1	Réalisation logements communaux en R+1	Consultation	Chemin de Bastiani FURIANI	6 Semaines	4 500 HT	Romane Luciani Architecte	05/05/2026
2	Réalisation logements communaux en R+2	Consultation	FURIANI Lieu-dit SAN PANCRAE	6 Semaines	6 500 HT	Romane Luciani Architecte	05/05/2026

Proposition d'honoraires

Fait à Bastia, le 15 avril 2026

Maître d'ouvrage :	• COMMUNE DE FURIANI Via di u cinque di maghju, 20600 FURIANI																
Objet :	• Mission partielle : Avant projet sommaire																
Programme sommaire :	• Réalisation de logements communaux, repartis en deux bâtiments en R+1. Chemin de Bastiani, 20600 FURIANI																
Définition de la mission comprenant :	• Etudes préliminaires Analyse du programme, visite des lieux, connaissance des données techniques, financières, juridiques et études de faisabilité. • Etudes d'avant projet sommaire Répartition programmatique et disposition générale en volume. Rendu d'un dossier composé de : plan de masse ech. 1:250 ; plans étages courants ech. 1:100 ou 1:200 ; tableau de répartition des surfaces habitable/corridor/plancher ; vues 3D. → Toute modification du programme ou prolongation de mission donne lieu à un avenant. → Pour permettre au maître d'oeuvre d'exécuter sa mission, le maître d'ouvrage s'engage à transmettre : <u>relevé topographique</u> et <u>étude thermique</u> avec calcul du <u>R_{bio}</u>. De plus, si des circonstances imprévisibles l'imposent ou que l'architecte conseille leur intervention, il s'engage à <u>faire intervenir des prestataires spécialisés</u> (ingénieur structure, fluide, géo-technicien etc..) → Les dépenses correspondantes aux éléments ci-dessus sont à <u>la charge du maître d'ouvrage</u>.																
Rémunération :	• Le montant des honoraires est estimé à : <table><tr><td>Rémunération forfaitaire de :</td><td>4 500,00</td><td>€ H.T</td></tr><tr><td>+ T.V.A 20% :</td><td>900,00</td><td>€</td></tr><tr><td>Total :</td><td>5 400,00</td><td>€ T.T.C</td></tr></table> → Ce montant est forfaitaire à la mission, il ne variera pas sauf si changement de programme de votre part.	Rémunération forfaitaire de :	4 500,00	€ H.T	+ T.V.A 20% :	900,00	€	Total :	5 400,00	€ T.T.C							
Rémunération forfaitaire de :	4 500,00	€ H.T															
+ T.V.A 20% :	900,00	€															
Total :	5 400,00	€ T.T.C															
Modalités de paiement :	<table><tr><th></th><th></th><th>HT</th><th>TTC</th></tr><tr><td>• A la remise de l'avant-projet sommaire</td><td>100 %</td><td>4 500,00 €</td><td>5 400,00 €</td></tr><tr><td>• A la remise de l'avant-projet définitif</td><td>0 %</td><td>0,00 €</td><td>0,00 €</td></tr><tr><td>• Au dépôt du dossier administratif</td><td>0 %</td><td>0,00 €</td><td>0,00 €</td></tr></table>			HT	TTC	• A la remise de l'avant-projet sommaire	100 %	4 500,00 €	5 400,00 €	• A la remise de l'avant-projet définitif	0 %	0,00 €	0,00 €	• Au dépôt du dossier administratif	0 %	0,00 €	0,00 €
		HT	TTC														
• A la remise de l'avant-projet sommaire	100 %	4 500,00 €	5 400,00 €														
• A la remise de l'avant-projet définitif	0 %	0,00 €	0,00 €														
• Au dépôt du dossier administratif	0 %	0,00 €	0,00 €														

Bon pour accord (cette proposition vaut contrat) :

Nom et signature du client

Bon pour accord
Furiani, le 15/04/2026

Le Maire de Furiani



Proposition d'honoraires

Fait à Bastia, le 15 avril 2026

Maître d'ouvrage :	• COMMUNE DE FURIANI Via di u cinque di maghju, 20600 FURIANI																
Objet :	• Mission partielle : Avant projet sommaire																
Programme sommaire :	• Réalisation de logements communaux, repartis en deux bâtiments en R+2. San Pancrace, 20600 FURIANI																
Définition de la mission comprenant :	• Etudes préliminaires Analyse du programme, visite des lieux, connaissance des données techniques, financières, juridiques et études de faisabilité. • Etudes d'avant projet sommaire Répartition programmatique et disposition générale en volume. Rendu d'un dossier composé de : plan de masse ech. 1:250 ; plans étages courants ech. 1:100 ou 1:200 ; tableau de répartition des surfaces habitable/commun/plancher ; vues 3D. → Toute modification du programme ou prolongation de mission donne lieu à un avenant. → Pour permettre au maître d'oeuvre d'exécuter sa mission, le maître d'ouvrage s'engage à transmettre : <u>relevé topographique</u> et <u>étude thermique</u> avec calcul du <u>Bbio</u>. De plus, si des circonstances imprévisibles l'imposent ou que l'architecte conseille leur intervention, il s'engage à <u>faire intervenir des prestataires spécialisés</u> (ingénieur structure, fluide, géo-technicien etc.) → Les dépenses correspondantes aux éléments ci-dessus sont à la charge du maître d'ouvrage.																
Rémunération :	• Le montant des honoraires est estimé à : <table><tr><td>Rémunération forfaitaire de :</td><td>6 500,00 € H.T</td></tr><tr><td>+ T.V.A 20% :</td><td>1 300,00 €</td></tr><tr><td>Total :</td><td>7 800,00 € T.T.C</td></tr></table> → Ce montant est forfaitaire à la mission, il ne variera pas sauf si changement de programme de votre part.	Rémunération forfaitaire de :	6 500,00 € H.T	+ T.V.A 20% :	1 300,00 €	Total :	7 800,00 € T.T.C										
Rémunération forfaitaire de :	6 500,00 € H.T																
+ T.V.A 20% :	1 300,00 €																
Total :	7 800,00 € T.T.C																
Modalités de paiement :	<table><tr><th></th><th></th><th>HT</th><th>TTC</th></tr><tr><td>• A la remise de l'avant-projet sommaire</td><td>100 %</td><td>6 500,00 €</td><td>7 800,00 €</td></tr><tr><td>• A la remise de l'avant-projet définitif</td><td>0 %</td><td>0,00 €</td><td>0,00 €</td></tr><tr><td>• Au dépôt du dossier administratif</td><td>0 %</td><td>0,00 €</td><td>0,00 €</td></tr></table>			HT	TTC	• A la remise de l'avant-projet sommaire	100 %	6 500,00 €	7 800,00 €	• A la remise de l'avant-projet définitif	0 %	0,00 €	0,00 €	• Au dépôt du dossier administratif	0 %	0,00 €	0,00 €
		HT	TTC														
• A la remise de l'avant-projet sommaire	100 %	6 500,00 €	7 800,00 €														
• A la remise de l'avant-projet définitif	0 %	0,00 €	0,00 €														
• Au dépôt du dossier administratif	0 %	0,00 €	0,00 €														

Bon pour accord (cette proposition vaut contrat) :

Nom et signature du client

Bon pour accord
Furiani, le 15/04/2026

Le Maire de Furiani



MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 18 Novembre 2025 au 21 Mai 2026

Marchés de fournitures

Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2025-04	FOURNITURE ET LIVRAISON DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS A LA CUISINE CENTRALE CLAUDE DEFENDINI	Accord cadre avec minimum et maximum art L2125-1-1°, R.2162-1 à R.2162-6	FURIANI	24 mois à compter de la notification	Seuil minimum : 30 000 € HT Seuil maximum : 70 000 € HT	SAS CORSEPRIM ZI ERBAJOLO LOT N° 64 PASTORECCIA 20600 BASTIA	18/11/2025
2025-05	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS SURGELES POUR LA CUISINE CENTRALE "CLAUDE DEFENDINI"	Procédure adaptée ouverte Art L.2123-1 et R. 2123-1-1° du CCP	FURIANI	24 mois à compter de la notification	Seuil minimum : 30 000 € HT Seuil maximum : 150 000 € HT	SAS SEDAFRAIS AVENUE SAMPIERO CORSO RN 193 20600 BASTIA	05/01/2026



VILLE DE
FURIANI

DECISION - Marché n° 2025-04

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di U cinque di Maghju
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

→ « FOURNITURE ET LIVRAISON DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS A LA CUISINE
CENTRALE CLAUDE DEFENDINI »

C - Décomposition du contrat

Il n'est pas prévu de décomposition en lot : l'objet du Marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

D - Procédure de passation

Accord-cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L.2125-1-1°, R.2162-1 à R.2162-6

E - Déroulement de la consultation

Publication au Journal	Date d'envoi	N° parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	17/10/2025	N° 1113	27/10/2025
Plateforme de Dématérialisation	17/10/2025	N° 2025-04	27/10/2025

Date et heure limites de réception des offres

→ lundi 17 novembre 2025 à 11:00 heures

Délai de validité des offres

→ 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

F - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observation
1	SAS CORSEPRIM ZI ERBAJOLO 64 lot. Pastoreccia 20600 BASTIA	ADMIS	

H - Examen et classement des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Montant H.T.	Observation
1	SAS CORSEPRIM ZI ERBAJOLO 64 lot. Pastoreccia 20600 BASTIA	Conforme	Seuil minimum : 30 000 € Seuil maximum : 70 000 €	

I - Décision sur l'offre

Conformément à l'analyse de l'offre et au vu des critères d'attribution définis dans le Règlement de la Consultation, l'offre de la SAS CORSEPRIM sise ZI Erbaolo – 64 lot. Pastoreccia 20600 BASTIA, recevable administrativement, a été retenue.

Montant de l'accord-cadre

Seuil minimum : 30 000 € H.T.

Seuil maximum : 70 000 € H.T.

Durée du marché

→ 24 mois à compter de sa notification

J- Imputation budgétaire

Budget de la Commune de FURIANI : Section de Fonctionnement – Chap. 011

K - Signature de l'Organisme acheteur

A FURIANI, le

18 NOV. 2025

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire



VILLE DE
FURIANI

DECISION SUR LES OFFRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani
Via di u cinque di maghju
20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la Consultation

Objet de l'accord-cadre

FOURNITURES ET LIVRAISON DE PRODUITS SURGELES POUR LA CUISINE CENTRALE "CLAUDE DEFENDINI.

Attribution d'un marché unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lot : l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la Consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	26/11/2025	1118	1/12/2025
Plateforme de Dématérialisation	26/11/2025	2025-05	27/11/2025

Suite à une erreur de la Sitec l'AAPC a été publié le jeudi 27 novembre au lieu du lundi 1 décembre 2025. Il leur a été impossible techniquement de revenir sur la publication.

Date et heure limites de réception des offres

Vendredi 19 décembre 2025 à 11 :00

Délai de validité des offres

3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

D - Nombre de Plis Reçus

Dans les délais : 1

Hors délais : 0

E- Examen des Candidatures :

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observation
1	SAS SEDAFRAIS AVENUE SAMPIERO CORSO RN 193 20600 BASTIA	Admis	

F -- Examen et Classement des Offres :

Ordre	Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Montant € HT	Observation
1	1	SAS SEDAFRAIS AVENUE SAMPIERO CORSO RN 193 20600 BASTIA	Conforme	Seuil Mini: 30 000 Seuil Maxi: 150 000	

G-Durée du Marché :

24 mois à compter de la date de notification du contrat.

H- Offre Retenue :

Au vu des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation,
L'offre de la SAS SEDAFRAIS -AVENUE SAMPIERO CORSO- RN 193-20600 BASTIA, recevable
administrativement a été retenue

I - Signature de l'Organisme Acheteur

A ...Furiani..., le ...23./12./2025.

Le représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

MARCHES CONCLUS POUR LA PERIODE du 18 Novembre 2025 au 21 Mai 2026

Marchés de Travaux

Numéro marché	Objet du Marché	Procédure	Lieu d'exécution	Durée du marché	Montant HT	Identification du titulaire	Date de notification
2024-14	TRAVAUX DE CREATION DE VOIRIE COMMUNALE	MAPA	FURIANI	12 mois renouvelable 1 fois	Reconstruction n°1 seuil minimum HT : 50 000 € seuil maximum HT : 100 000 €	SAS TERRACO ZA DE FOLELLI BP 54 20213 PENTA DI CASINCA	17/02/2025
2025-02b	EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU BATIMENT EXISTANT MULTI ACCUEIL I PIULELLI	MAPA	FURIANI	8 MOIS	Lot n°1 : Démolitions, gros œuvre, construction bois, VRD 229 359 HT	Groupement d'entreprises : VIA CORSA / VIA CASA Lieu-dit Brancale BP51 20290 LUCCIANA	10/02/2026
					Lot n°2 : Etanchéité 15 253 € HT	SARL ISOLA PA TRAGONE 20620 BIGUGLIA	09/02/2026
2024-11	MODERNISATION ET MISES AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE	MAPA	FURIANI	6 MOIS	Avenant lot n°2 "Eclairage public" 3 150 € HT	RAFFALLI TP Lieu-dit Basto chinchine 20600 FURIANI	20/02/2026
2023-07	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	MAPA	FURIANI	12 MOIS	Avenant Lot n°2 "Electricité, plomberie, CVC 786,80 € HT	SMP RN 193 CASATORRA 20620 BIGUGLIA	09/03/2026
					Avenant Lot n°3 "Forage" 1 300 € HT	SONDATECH RN 198 Lieu-dit Valandella 20213 PENTA DI CASINCA	09/03/2026



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION

N° RAR : 1A 209 556 1876 1

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE FURIANI
VIA DI U CINQUE DI MAGHJU
20600 FURIANI
Tél : 04.95.30.79.70

Mail : marchespublics@mairie-furiani.corsica
Site internet : www.mairie-furiani.corsica

B - Identification du titulaire du marché public

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.)

SAS TERRACO
ZA DE FOLELLI BP 54
20213 PENTA DI CASINCA

C - Objet du marché public

11 Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'adjudication, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

TRAVAUX DE CREATION DE VOIRIE COMMUNALE

12 Date de la notification du marché public : 17/02/2025

13 Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 17/02/2026

14 Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 10%
- Seuil minimum HT : 50 000 €
- Seuil maximum HT : 100 000 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il peut être reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1.

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 18/02/2026 au 18/02/2027

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Furiani, le 09 JAN. 2026

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

LE MAIRE

MAIRIE DE FURIANI
R.F. HAUTE CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001200-20260610-DCM2026-40-DE

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026



VILLE DE
FURIANI

DÉCISIONS - EDITION UNIQUE

Faisant suite à une déclaration de procédure infructueuse du lot n°1 et d'une
procédure de classement sans suite du lot n°2 du marché n°2025-02

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur

Mairie de Furiani

Via di u cinque di maghju

20600 FURIANI

Tél : 04.95.30.79.70

Courriel : marchespublics@mairie-furiani.corsica

Adresse internet : <http://www.mairie-furiani.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre

Monsieur Michel SIMONPIETRI, le Maire

B - Objet de la consultation

Objet du marché

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU BATIMENT EXISTANT MULTI ACCUEIL I PIULELLI

Faisant suite à une déclaration de procédure infructueuse du lot n°1 et d'une procédure de classement sans suite du lot n°2 du marché n°2025-02.

Les prestations sont réparties en 2 lots.

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Lot(s)	Désignation
01	DEMOLITIONS GROS OEUVRE CONSTRUCTION BOIS VRD
02	ETANCHEITE

Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte

Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

C - Déroulement de la consultation

Publicité

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
Le Petit Bastiais	10/11/2025	1116	17/11/2025
Plateforme de dématérialisation	10/11/2025	2025-02b	17/11/2025 à 00:00

Date et heure limites de réception des offres

mardi 09 décembre 2025 à 11:00

Délai de validité des offres

120 jours

D - Nombre de plis reçus

Dans les délais : 5

Hors délais : 0

E - Examen des candidatures

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Décision	Observations
1	CORSE ETANCHEITE LIEU-DIT ARBUCETTA 20620 BIGUGLIA	Admis	LOT N°2
2	SARL ISOLA PA TRAGONE 20620 BIGULIA	Admis	
3	SAS TPBAT 25 ALLEE JAUNE - ZI DE PURETTONE 20290 BORGIO	Admis	LOT N°1
4	LES CHARPENTIER DE LA CORSE PONTE LECCIA VOLTE 20218 PIEDIGRIGGIO	Admis	
5	SARL Via Corsa Lieu-dit Brancale BP 51 20290 Lucciana	Admis	

F - Examen des offres

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Montant HT	Observation
1	CORSE ETANCHEITE LIEU-DIT ARBUCETTA 20620 BIGUGLIA	Conforme	19 502€	LOT N°2
2	SARL ISOLA PA TRAGONE 20620 BIGULIA	Conforme	15 253 €	

3	SAS TPBAT 25 ALLEE JAUNE - ZI DE PURETTONE 20290 BORGIO	Conforme	270 827,18 €	LOT N°1
4	LES CHARPENTIERIS DE LA CORSE PONTE LECCIA VOLTE 20218 PIEDIGRIGGIO	Conforme	352 869,97 €	
5	SARL Via Corsa Lieu-dit Brancale BP 51 20290 Lucciana	Conforme	229 359 €	LOT N°1 Complément demandé : Acte d'engagement et attestation de visite déposé sur le profil acheteur

**Classement des offres suite à l'analyse du Maître d'œuvre le cabinet
BORRELLY ROCHEFORT**

Dépôt(s)	N°	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Montant HT	Observation
2	1	SARL ISOLA PA TRAGONE 20620 BIGULIA	Conforme	15 253 €	LOT N°2
1	2	CORSE ETANCHEITE LIEU-DIT ARBUCETTA 20620 BIGUGLIA	Conforme	19 502 €	
Dépôt(s)	N°	Nom et adresse du candidat	Proposition de décision	Montant HT	Observation
5	1	SARL Via Corsa Lieu-dit Brancale BP 51 20290 Lucciana	Conforme	229 359 €	LOT N°1
4	2	LES CHARPENTIERIS DE LA CORSE PONTE LECCIA VOLTE 20218 PIEDIGRIGGIO	Conforme	352 869,97 €	
3	3	SAS TPBAT 25 ALLEE JAUNE - ZI DE PURETTONE 20290 BORGIO	Conforme	270 827,18 €	

H - Décision sur les offres

Lot(s)	Attributaire	Montant offre HT	Note
01	SARL Via Corsa Lieu-dit Brancale BP 51 20290 Lucciana	229 359,00 €	9.31
02	SARL ISOLA PA TRAGONE 20620 BIGULIA	15 253,00 €	8.89

Motifs du choix de l'offre retenue

Lot(s)	Motif du choix
01 DEMOLITIONS GROS ŒUVRE CONSTRUCTION BOIS VRD	Conformément à l'analyse du Maître d'œuvre le cabinet BORRELLY ROCHEFORT et au vu des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation le groupement d'entreprise VIA CORSA / VIA CASA recevable administrativement a été retenu car jugé mieux disant.
02 ETANCHEITE	Conformément à l'analyse du Maître d'œuvre le cabinet BORRELLY ROCHEFORT et au vu des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation l'entreprise ISOLA ETANCHEITE recevable administrativement a été retenue car jugée mieux disante

I – Durée du marché

8 mois y compris la période de préparation de chantier de 30 jours à compter de la date fixée par l'ordre de service

J – Imputation budgétaire

Budget de la Commune de FURIANI : Section investissement – OP 110

K - Signature de l'organisme acheteur

A FURIANI, le 04/02/2026

Le représentant du pouvoir adjudicateur





FURIANI

FURIANI, le ... 20/02/2026

Décision
Modification de contrat
Marché N°2024-11

Le Maire de la Ville de FURIANI,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122.22

VU la procédure de marché lancée le 07/10/2024 pour « LA MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE »

VU la décision en date du 26/11/2024 qui attribue le lot n°2 « ECLAIRAGE PUBLIC » au candidat RAFFALLI TP – Lieu-dit Basto Chinchine – 20600 FURIANI, pour un montant HT de 130 110 € soit 143 121 € TTC,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-40 en date du 02/07/2020, qui autorise le Maire à signer le marché relatif à « LA MODERNISATION ET MISE AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE » pour une durée de 6 mois,

ATTENDU qu'il importe de réaliser un ajustement aux installations des armoires EP de la commune.
En effet, lors du recensement des armoires EP de la commune, une armoire EP devant la concession KIA n'avait pas été répertoriée et est nécessaire au bon fonctionnement de l'éclairage.

Incidence financière :

- 1 armoire EP : - 3 150 € HT soit 3 465 € TTC

Ce qui représente une augmentation de 2.42%

DECIDE

De conclure l'avenant n°1 au marché n°2024-11 de l'entreprise RAFFALLI TP qui intègre l'armoire supplémentaire ci-dessus listée.

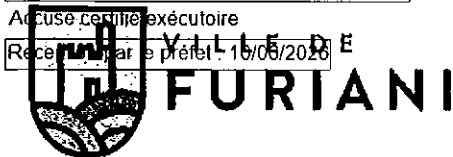
DIT

Que l'ajustement entraîne une plus-value de 3 150 € HT soit 3 465 € TTC.

Le montant du marché conclu le 26/11/2024 est porté à 133 260 € HT soit 146 586 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget de la Commune de FURIANI, section investissement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur,



Décision
Modification de contrat
Marché N°2023-07

Le Maire de la Ville de FURIANI,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122.22

VU la procédure de marché lancée le 18/08/2023 pour « **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL** »

VU la décision en date du 19/04/2024 visée par le service du contrôle de légalité en date du 19/04/2024 sous le numéro 02B-212001200-20240419-M19042024-CC qui attribue le lot n°2 « **ELECTRICITE/PLOMBERIE/CVC** » au candidat SMP – RN 193- CASATORRA-20620 BIGUGLIA, pour un montant HT de 15 838.99 € HT € soit 17 422.89 € TTC pour une durée de 12 mois.

VU la délibération de délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire n° 2020-40 en date du 02/07/2020, qui délègue à l'exécutif de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites suivantes :

- Marché de travaux pour un montant inférieur ou égal à 1 500 000 € HT
- Marché de fourniture et de service pour un montant inférieur ou égal à 214 000 € HT

ATTENDU qu'il importe de réaliser des ajustements à la suite du mauvais positionnement du coffret EDF et de respecter les préconisations du bureau de contrôle SOCOTEC quant à la vérification électrique,

Incidence financière :

- Fourniture et pose d'une boîte gel de jonction et de dérivation
- Fourniture et pose d'un câble supplémentaire
- Fourniture et pose d'une gaine TPC rouge
- Vérification électrique SOCOTEC
- Formulaire CERFA vert « Consuel »

786.80 € HT soit 915.48 € TTC

Ce qui représente une augmentation de 4.96%

DECIDE

De conclure l'avenant n°1 au marché n°2023-07 de l'entreprise SMP qui intègre les ajustements ci-dessus listés.

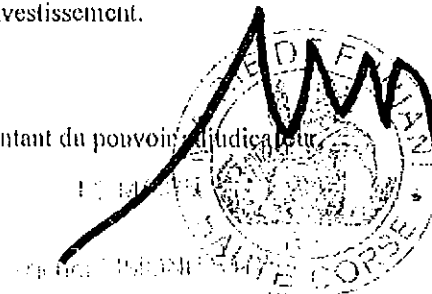
DIT

Que l'ajustement entraîne une plus-value de 786.80 € HT soit 915.48 € TTC.

Le montant du marché conclu le 22/04/2024 est porté à 16 625.79 € HT soit 18 338.37 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget de la Commune de FURIANI, section investissement.

Le représentant du pouvoir judiciaire





VILLE DE
FURIANI

FURIANI, le 09/03/2026

Décision
Modification de contrat
Marché N°2023-07

Le Maire de la Ville de FURIANI,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122.22

VU la procédure de marché lancée le 18/08/2023 pour « **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL** »

VU la décision en date du 19/04/2024 visée par le service du contrôle de légalité en date du 19/04/2024 sous le numéro 02B-212001200-20240419-M19042024-CC qui déclare qu'aucune offre n'a été réceptionnée pour le lot n°3 « **FORAGE** », et qui décide pour ce lot, de lancer une consultation sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 HT.

VU la décision en date du 19/04/2024 qui attribue le lot n°3 « **FORAGE** » au candidat SONDATECH – RN 198 – Lieu-dit Valandella – 20213 PENTA DI CASINCA, pour un montant de 22 450 HT soit 24 695 € TTC, pour une durée de 2 mois.

ATTENDU qu'il importe de sécuriser le forage qui se trouve sur l'emprise de la voie de desserte, en modifiant la tête de forage avec mise en place d'un regard béton et d'une plaque de fonte au ras du sol,

Incidence financière :

1 300 € HT soit 1 430 € TTC

Ce qui représente une augmentation de 5,79%

DECIDE

De conclure l'avenant n°1 au marché n°2023-07 de l'entreprise SONDACTECH qui intègre l'ajustement ci-dessus listé.

DIT

Que l'ajustement entraîne une plus-value de 1 300 € HT soit 1 430 € TTC.

Le montant du marché conclu le 19/04/2024 est porté à 23 750 € HT soit 26 125 € TTC.

Les crédits sont inscrits au budget de la Commune de FURIANI, section investissement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

LE MAIRE
MICHEL SIMONE
VILLE DE FURIANI
CORSE